

**CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE**  
**DE L'INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION**

---

L'an deux mille dix-sept, le 31 mars à 9 heures 30 minutes, le Conseil d'Administration du C.I.A.S., légalement convoqué, s'est réuni dans les locaux des services techniques du pôle de Brionne de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, rue des Martyrs – 27800 Brionne, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude ROUSSELIN.

Date de convocation : 27 mars 2017

Nombre de membres

En exercice : 21

Présents : 11

Votants : 14

Étaient présents : M. ROUSSELIN, M. ANTHIERENS, M. ARNAUD, Mme BINET, M. DELAMARE, M. GRIHAULT, M. MALARGÉ, M. DU MESNIL-ADELÉE, M. PENVEN, M. PERDRIEL, Mme VATINEL  
 Étaient absents : Mme BLOTIERRE, Mme CASEY, Mme ERARD, Mme GOETHEYN, M. KAREB, M. MALHERBE, M. PALADE, Mme TERRASSE, Mme VANDERHOEVEN, Mme VAN DEN DRIESSCHE

Pouvoirs : M. KAREB a donné pouvoir à Mme BINET ; Mme TERRASSE a donné pouvoir à M. ANTHIERENS ; Mme VAN DEN DRIESSCHE a donné pouvoir à M. PERDRIEL.

Secrétaire de séance : Monsieur Pierre MALARGÉ

**Objet : Affectation des résultats du compte administratif 2016 du budget annexe FRPA de l'Intercom Risle et Charentonne**

Après avoir examiné les comptes administratifs 2016 du budget annexe FRPA de l'Intercom Risle et Charentonne, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice, il est constaté que les comptes administratifs 2016 font apparaître :

- un excédent de fonctionnement à l'exercice de : + 6 159,30 €
- un excédent de report de fonctionnement de : 0,00 €
- un déficit d'investissement à l'exercice de : - 20 252,32 €
- un excédent de report d'investissement de : + 38 079,69 €

PRÉFECTURE DE L'EURE

12 AVR. 2017

ARRIVÉE

<b>Affectation prévisionnelle du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016</b>	
	<b>Budget annexe</b>
<b>Résultat de fonctionnement</b>	
<u>A - résultat de l'exercice</u>	
Précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 6 159,39 €
<u>B - Résultats antérieurs reportés</u>	
Ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)	0,00 €
<b>C - Résultat à affecter</b>	
= A + B (hors reste à réaliser)	+ 6 159,39 €
<b>(Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</b>	
<u>D Solde d'exécution d'investissement</u>	
D 001 (besoin de financement)	0,00 €
R 001 (excédent de financement)	+ 17 827,37 €
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	
Besoin de financement	0,00 €
Excédent de financement	0,00 €
<b>Besoin de financement F</b>	=D+E 0,00 €
<b>AFFECTATION C</b>	=G+H 6 159,39 €
<b>1) Affectation en réserve R 1068 en investissement</b>	
<b>G = au minimum, couverture du besoin de financement F</b>	0,00 €
<b>2) H Report en fonctionnement R 002 (2)</b>	6 159,39 €
<b>DEFICIT REPORTÉ D 002 (5)</b>	0,00 €

Monsieur le Président propose aux membres du Conseil d'Administration de se prononcer sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du budget annexe FRPA de l'Intercom Risle et Charentonne, telle que présentée ci-dessus.

**Après avoir ouï et délibérés, les membres du Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- ☛ **Approuvent l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2016 du budget annexe FRPA de l'Intercom Risle et Charentonne soit au compte R002 un crédit de 6 159,39 €**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus



Pour extrait certifié conforme,

Le Président,  
Jean-Claude ROUSSELIN.